

# Pluriels

**CENTRE DE CONSULTATIONS  
ET D'ETUDES ETHNOPSICHOLOGIQUES  
POUR MIGRANTS**

**Rapport d'Activité 2005**

*10 ans*



# TABLE DES MATIERES

LE MOT DU PRESIDENT .....	5
<i>PLURIELS</i> A EU DIX ANS .....	7
I. ACTIVITES CLINIQUES .....	9
I.1. La perspective ethnopsychologique à <i>Pluriels</i> .....	9
I.2. Population .....	10
I.2.1. Régions d'origine .....	10
I.2.2. Caractéristiques generales .....	11
I.3. Consultations.....	14
I.3.1. Langues de consultation .....	14
I.3.2. Motifs de consultations.....	14
I.3.3. Répartition des heures .....	16
I.4. Autres activités liées à la clinique.....	16
I.4.1. Recherche .....	16
I.4.2. Supervisions .....	16
I.4.3. Réunions d'équipe .....	16
II. ANTENNE <i>PLURIELS</i> A MEYRIN .....	19
II.1. Activités cliniques .....	19
II.2. Activités psychosociales.....	20
II.2.1. Réseau Meyrin .....	20
II.2.2. Autres .....	20
II.3. Permanences .....	20
III. ACTIVITES PSYCHOSOCIALES.....	21
III.1. Les dix ans de <i>Pluriels</i> .....	21
III.1.1. Le congrès de l'ARIC à Alger .....	21
III.1.2. Un week-end de fête a Meyrin.....	21
III.1.3. Le colloque ACRADI (Agir contre le Racisme et les Discriminations).....	21
III.2. Nos activités en 2005 .....	24
III.2.1. Conférences et supervisions données .....	24
III.2.2. Formations reçues .....	26
III.2.3. Autres activités en 2005.....	26
III.3. Réseaux .....	29
III.3.1. Réseau Meyrin .....	29
III.3.2. BIRD (Bureau d'Intégration des Réfugiés pour Demain) .....	29
III.3.3. Prix Femmes Exilées 2005 .....	29
IV. PERMANENCES.....	29
V. BILAN AU 31 DECEMBRE 2005.....	32
VI. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2005.....	33



## LE MOT DU PRESIDENT

Un dixième anniversaire pour une équipe professionnelle est toujours un cap délicat mais plein de significations et de maturité, comme si un seuil symbolique avait été atteint. C'est le cas de *Pluriels* en 2005.

Née 10 ans auparavant, dans un "terrain vague", celui d'une psychologie clinique de cabinet peu encline à saisir la question de l'altérité, de l'étranger avec ses conséquences cliniques, psychosociales, humanitaires voire politiques, *Pluriels* a relevé le défi:

- au niveau clinique, en enrichissant une approche innovatrice à peine abordée par quelques psychiatres et psychologues en Suisse romande ;
- au niveau psychosocial, en assouplissant le cadre restreint de l'espace thérapeutique pour donner place à une occupation sur le terrain, en proposant d'autres manières culturelles et spatiales d'aborder la souffrance et la problématique individuelle ou collective. Ici, il est question de savoir partager, voire même de penser, panser, guérir, dans un système symbolique et langagier propre à la culture du "consultant", dans un partage entre "experts" ;
- au niveau humanitaire, parce que *Pluriels*, en abordant essentiellement la clinique auprès des migrants, a été confronté aux représentations, mais également aux conditions sociales et objectives que la Suisse réserve aux étrangers. Nous avons forcément côtoyé un monde fait dans un même temps de rencontres et de rejets, de solidarité et d'intolérance, de partage et de mesquinerie ; puisque la société suisse elle-même semble toujours partagée entre les droits et les interdictions réservés à l'Autre, différent de nous. Par conséquent, nous avons pris le parti de ne rester indifférents ni au rejet, ni à l'intolérance, ni à la mesquinerie, ni aux injustices, tout en restant dans les limites de notre champ professionnel qui est celui de la santé mentale et de la prévention. D'une certaine manière, nous contribuons à la réflexion que mènent tant de groupements en Suisse, à repenser un modèle d'intégration et de bien-vivre ensemble, dans la dignité et le respect. C'est dans cette perspective que nous avons engagé notre démarche et nous réaffirmons notre vocation de servir principalement ceux qui, en plus d'être différents, peuvent être précarisés, exclus et/ou discriminés. A cet humanisme-là nous ne sommes pas prêts à renoncer, car il sous-tend la démocratie et la meilleure partie de l'histoire de ce pays et des gens qui y vivent.

Merci, très sincèrement, à toutes celles et ceux qui, individuellement ou institutionnellement, nous ont permis de donner corps, sens et moyens à *Pluriels* pour qu'elle existe. Merci également à celles et ceux qui aujourd'hui, par quelque moyen que ce soit, rendent possible la mise à disposition de notre structure clinique et psychosociale à tous les migrants de notre canton. Permettez-nous de présenter notre gratitude aux institutions et personnes ci-après :

Le Grand Conseil du Canton et de la République de Genève qui a reconduit son soutien à notre démarche en nous allouant la subvention cantonale pour 2005-2007, Monsieur Pierre-François Unger, Président du Département de l'Action Sociale et de la Santé, Monsieur Eric Etienne, Directeur adjoint, Monsieur Dominique Ritter, Directeur du service financier, ainsi que l'ensemble du Département ; Monsieur Manuel Tornare, Chef du Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement de la Ville de Genève, et Monsieur

Philippe Aegerter, Directeur, ainsi que le Conseil Municipal de la Ville de Genève, qui nous ont accordé une subvention.

La Loterie Romande;

Madame Monique Boget, maire et la Commune de Meyrin, avec laquelle nous collaborons étroitement depuis 1998. Grâce à sa subvention, nous assurons nos permanences bi-hebdomadaires dans le local mis à notre disposition à la Prulay ;

L'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) pour la subvention de notre projet « Pistes ouvertes » ;

les Communes de Carouge, Chêne-Bougeries, Grand-Lancy, Plan-les-ouates, Meyrin, Vernier, ARFIS (Association femmes immigrées et santé), ainsi que des particuliers, sympathisants et/ou membres de *Plusiels* qui, par leurs dons exceptionnels, ont contribué à nos activités ;

Nous comptons également parmi nos amis ;

Monsieur Michel de Preux et son collaborateur direct, Monsieur Eric Roy, toujours aussi généreusement disponibles pour les questions comptables ;

la Doctoresse Xanthoula Dalakaki, psychiatre, pour son travail volontaire auprès de l'équipe clinique, ainsi qu'au Docteur Alain Charpiot, consultant volontaire ;

Madame Colette Simonet, psychologue, qui supervise avec tant de finesse, de sensibilité et de pertinence notre équipe clinique et qui continue à partager son savoir avec nous ;

Monsieur Dario Ciprut, pour sa disponibilité et ses compétences en ce qui concerne notre système informatique.

Nous tenons également à remercier nos traductrices et traducteurs interculturels grâce à qui des portes nous sont ouvertes sur des mondes très différents dans la rencontre thérapeutes-migrants.

Et dans cette année du dixième anniversaire, nous réitérons nos sincères remerciements à nos amis et collaborateurs anciens et nouveaux.

Enfin, en tant que président, je voudrais très chaleureusement remercier tous les membres du **comité** et de **l'équipe clinique**, ainsi que tous les collaborateurs permanents ou ponctuels de *Plusiels*. Qu'ils et elles trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance pour leur professionnalisme et leur engagement inlassable.

Bertrand Cottet

## PLURIELS A EU DIX ANS

Où il est question de migration, de « choc culturel » toujours entre deux mondes, de souffrance psychique, de séparation, d'exil, de deuils non faits, de frustration et de mal-être, mais aussi de réparation...

Il y a dix ans, une équipe de jeunes psychologues, fraîchement émoulus de la faculté, interrogeaient leurs aînés, valeureux précurseurs dans le domaine de l'ethnopsychiatrie en Europe et en Suisse, parent pauvre de la psychiatrie, au sujet d'un thème d'actualité qui les préoccupait, la migration, le « choc culturel » et les exils.

Leurs questions de départ étaient : comment entend-on, comment prend-on en compte et comment soulage-t-on la souffrance psychique d'une personne l'exprimant différemment qu'il est d'usage de le faire ici, l'exprimant souvent dans une autre langue ? Et comment inscrire cette démarche dans une défense active des Droits Humains sur le terrain.

Ces questions sous-tendaient un important postulat, toujours d'actualité : la migration n'est pas en soi un facteur de pathologie, comme certains professionnels aimaient à le répéter.

Eprouvé par certains, paralysant parfois, le « choc culturel » peut survenir à un moment ou l'autre de la trajectoire migratoire. Où les migrants déposaient-ils leurs valises, les souvenirs, la nostalgie, les deuils qu'elles contenaient ? Qui pouvait les aider à retrouver, enfouis sous la poussière du quotidien, leurs trésors cachés : leurs ressources, leur créativité, leurs liens ?

Cette petite équipe de « pionniers de l'ethnopsychologie » (Alfredo Camelo et Philippe Klein puis Antoinette Liechti) a contacté une psychologue clinicienne déjà établie à Genève, Marie-Andrée Ciprut. Riches de leur enthousiasme militant – car il faut bien rappeler qu'ils ont entamé leur réflexion et leur travail sans être rétribués –, de leurs compétences anthropologiques, multiculturelles et linguistiques, ils ont formé une équipe clinique qui a très vite élargi sa réflexion au-delà du seul choc culturel, étoffé ses contacts à d'autres professions, favorisant le travail interdisciplinaire et de réseau. Un peu plus tard, avec l'apport sans faille de Jeannine de Haller, de Franca Ongarelli Loup, d'Eric Porcher et du Dr. Alain Charpiot, le travail de terrain et la réflexion s'est consolidé.

En 2005, dix ans après, grâce au soutien financier du Canton (dès 1997), de la Ville de Genève (dès 1999) ainsi que de certaines Communes dont celle de Meyrin (dès 2001), l'équipe a pu se renforcer et l'essentiel du travail demeure. Le groupe initial disparaît peu à peu, remplacé par de nouvelles forces, de nouvelles compétences, de nouveaux enthousiasmes.

Aujourd'hui, dix ans après, nous restons convaincus que notre action s'inscrit dans « un trou » situé entre le travail social, la psychiatrie et la médecine, et qu'un réel travail de prévention s'effectue à *Pluriels*.

La fête est finie. Nous avons tous repris nos activités, mais nous garderons un merveilleux souvenir de cette année commémorative, pleine de développements et de rencontres aussi chaleureuses qu'enrichissantes.

Franca Ongarelli Loup



# I. ACTIVITES CLINIQUES

## I.1. La perspective ethnopsychologique à *Pluriels*

L'ethnopsychologie, tout en étant un champ nouveau, n'est pas forcément un nouveau « créneau » ! Elle est néanmoins différente de l'ethnopsychiatrie et nous allons tenter ici d'en poser les principaux jalons. Ils synthétisent, dans la mesure du possible, les aspects importants de notre démarche :

- Il s'agit tout d'abord d'une psychologie de la « **normalité** », non pas en opposition à la psychopathologie, mais dans la perspective d'une prise en charge de consultants ne souffrant pas de maladies psychiatriques chroniques ;
- Il s'agit également, de la prise en compte de « **l'Altérité** » c'est-à-dire de la relation, qui en termes de représentations et de comportement, ainsi que de vécu objectif et subjectif, nous met en rapport avec l'Autre, celui<sup>1</sup> qui est différent de nous puisque porteur d'une autre vision du monde ;
- L'ethnopsychologie est une approche inscrite dans la perspective du **changement** et de toutes ses implications. Ces changements concernent majoritairement les modifications subies ou imposées au migrant, mais également sa capacité d'exercer un changement sur le regard que nous portons sur lui et finalement sur nous-mêmes. Tenir compte du changement en thérapie ethnopsychologique, c'est envisager la **temporalité**. Nous reconnaissons ainsi chez le migrant, ce qu'il a été et ce qu'il n'a pas pu continuer à être dans son pays, la manière dont il le vit (sous forme de mythe ou de souvenirs plus ou moins éloignés de la réalité). De plus, cette temporalité implique des changements de rôle tout au long de la vie comme pour n'importe qui. En tenir compte en thérapie, permet à la personne de s'inscrire dans le moment présent, en incluant la valeur de son histoire personnelle avant la migration ;
- Dans cette même perspective, nous tenons compte des **stratégies de résolution** mises en place par le migrant dans sa vie d'avant la migration et qu'il continue à mettre en œuvre, dans la plupart des cas après la migration, lorsqu'il est confronté à des difficultés. Si dans un premier temps, celui de l'avant migration, ces stratégies se révélaient efficaces ; dans un deuxième temps, ce n'est souvent plus le cas. Le thérapeute et le consultant opèrent alors en commun, un va-et-vient entre des systèmes de pensées, des visions du monde différentes, afin de chercher ensemble de nouvelles stratégies ou d'adapter les anciennes réalités à cette nouvelle ;
- Le migrant, l'Autre, est en soi porteur d'une culture déterminée, constituée principalement de l'ensemble des normes et des valeurs, ainsi que de toute une panoplie de comportements et de réponses qui lui sont propres. Cet ensemble cohérent et intrinsèque au migrant est véhiculé par lui, quel que soit l'endroit ou les circonstances dans lesquelles il se trouve. C'est **SA CULTURE** d'origine. Dans ce sens, en ethnopsychologie, le consultant est reconnu dans son appartenance et sa filiation (sa culture d'origine, mais aussi sa sous-culture locale et familiale) ;

---

<sup>1</sup>Nous utilisons le masculin par mesure d'économie mais il va de soi qu'il implique tant les femmes que les hommes.

- En consultation ethnopsychologique, il n'y a pas de culture dominante ou de culture dominée. Il y a d'une part, celui qui amène un problème pour lequel il ne voit pas de solution ou ne la trouve pas et qui cherche des conseils mais qui a en soi des compétences et des valeurs. En face, l'ethnopsychologue avec ses compétences et ses limites, octroie à celui qui vient le voir dans un processus de mutuelle reconnaissance, **une qualité implicite ou explicite d'expert**. En effet, comme en ethnopsychiatrie, le migrant (que nous pourrions à ce stade appeler patient) nous regarde comme porteur de « bons conseils », comme « spécialiste ». A notre tour, nous le voyons lui, comme expert dans des domaines qui nous sont étrangers à savoir : les fondements de sa culture d'origine et tous les leviers imperceptibles que cela implique ; ses compétences culturelles, professionnelles, sociales même thérapeutiques, mais également et surtout un spécialiste de sa problématique ;
- En ethnopsychologie, comme en psychologie clinique ou en psychiatrie, la question du **sens** est primordiale à plusieurs titres puisque située dans la perspective du changement et de plus, loin de chez soi. Ainsi, nous donnons sens : à la migration et son évolution au fil du temps, aux multiples changements de la vie, aux liens entretenus avec ceux qui sont restés au pays (la loyauté par exemple) ou ceux qui sont devenus importants dans le pays d'accueil ; au retour parfois constamment évoqué, parfois de moins en moins... au fil des années. Enfin, un sens est donné à la vie elle-même et à ce que la personne est devenue à travers ses expériences de migrant ;
- Nous donnons une place réelle (une chaise, une évocation précise, un objet chargé de valeur etc.) aux **absents** dans un rapport intersubjectif fait de mémoire et d'affect puis d'analyse. Comme en ethnopsychiatrie et lorsque c'est nécessaire, tout cela peut être re-symbolisé. Les expériences qui pèsent dans la vie présente peuvent également passer par ce « tamis prophylactique » ;
- En ethnopsychologie, nous acceptons comme tout-à-fait naturel et pas forcément insurmontable, le très inconfortable sentiment d'être partagé, **un peu là-bas, un peu ici**. Par des éléments symboliques, relationnels et réels ayant une forte signification pour « le patient », nous remobilisons sa capacité à trouver un accord ne serait-ce que « vivable » avec cette dualité.

Cet ensemble d'éléments, loin d'être une liste exhaustive, constitue un modeste aperçu de ce qu'est en soi une démarche SYSTEMIQUE dans le sens où elle intègre dans sa perspective, autant l'Histoire, que l'Anthropologie et finalement tout ce que les Sciences sociales mettent à disposition. Selon les circonstances, ces méthodes et connaissances peuvent et doivent être adaptées à la consultation pour le bien-être de la personne migrante qui sollicite notre aide en tant qu'ethnopsychologue.

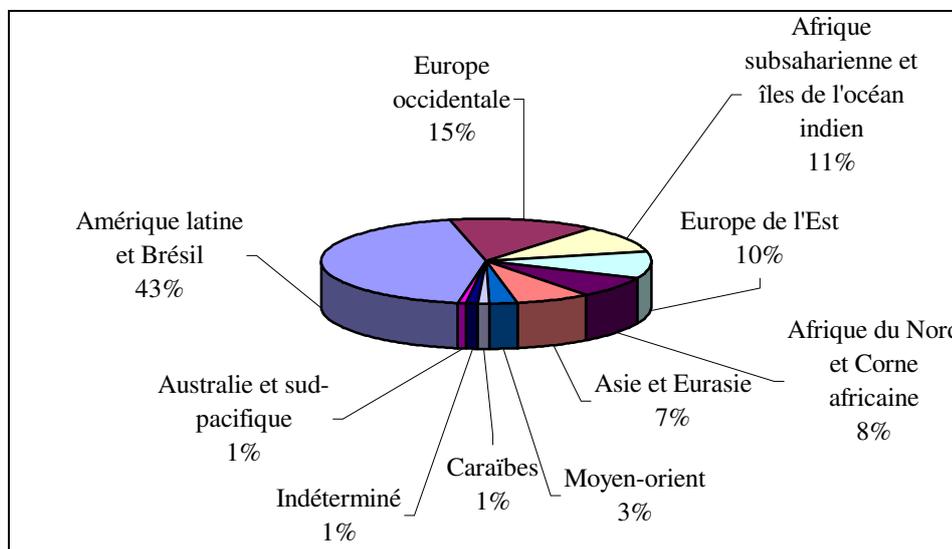
## I.2. Population

### I.2.1. REGIONS D'ORIGINE

En 2005, nous avons reçu 260 personnes en consultation, provenant de 60 pays et de trois régions occupées actuellement (Bosnie et Kosovo en Serbie-Montenegro et le Kurdistan en Turquie).

Nous relevons qu'il y a 25 personnes détentrices d'une double origine. Elles sont pour la plupart, Suisses doublées d'une autre nationalité.

**Pour l'Amérique latine :** Mexique, El Salvador, Guatemala, Honduras, Costa-Rica, Jamaïque, Haïti, Cuba, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Argentine, Chili, Uruguay, Brésil. Nous relevons que les personnes en provenance de Colombie et du Brésil constituent la moitié de ce nombreux groupe latino américain.



**Graphique 1 :** Répartition des consultants selon leur région d'origine.

Pour les personnes en provenance **d'Afrique subsaharienne** et maghrébine : Erythrée, Somalie, Ethiopie, Egypte, Tunisie, Algérie, Maroc, Guinée Conakry, Kenya, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Rwanda, Togo, Sénégal, Angola, Afrique du Sud, Zimbabwe, Ile Maurice, Ile de la Réunion.

**Europe de l'Est et de l'Ouest :** La Russie, Géorgie, Biélorussie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Albanie, Bosnie, Kosovo, suivis de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne.

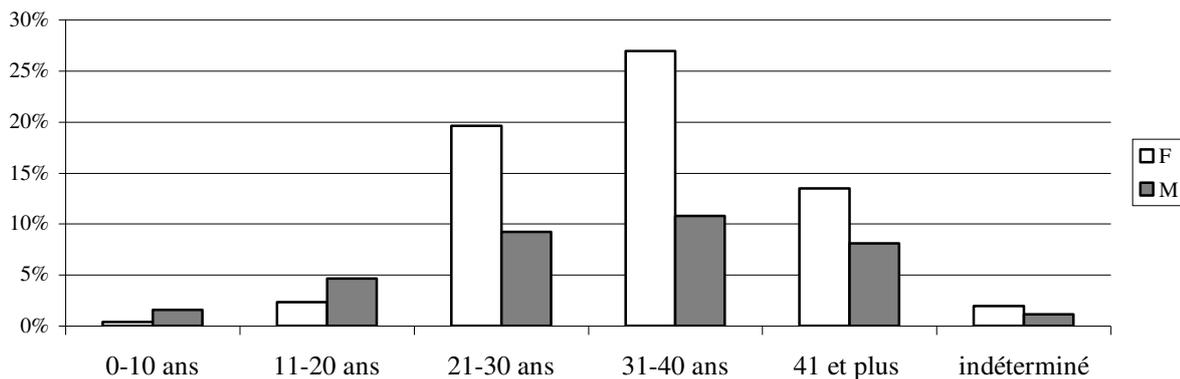
**Pour l'Asie, l'Eurasie et le Moyen Orient :** Le Liban, l'Irak, la Turquie, l'Afghanistan, le Bangladesh, le Sri Lanka, le Vietnam, la Chine et la Corée du Nord.

**Pour l'Australie et le sud Pacifique :** Les Philippines, l'Indonésie et l'Australie.

## I.2.2. CARACTERISTIQUES GENERALES

### a) Age et genre

Le nombre de personnes reçues en consultation en 2005 est de 260. Nous avons dénombré 168 femmes, et 92 hommes, dont 5 mineurs de 10 ans : 4 garçons et 1 fille.

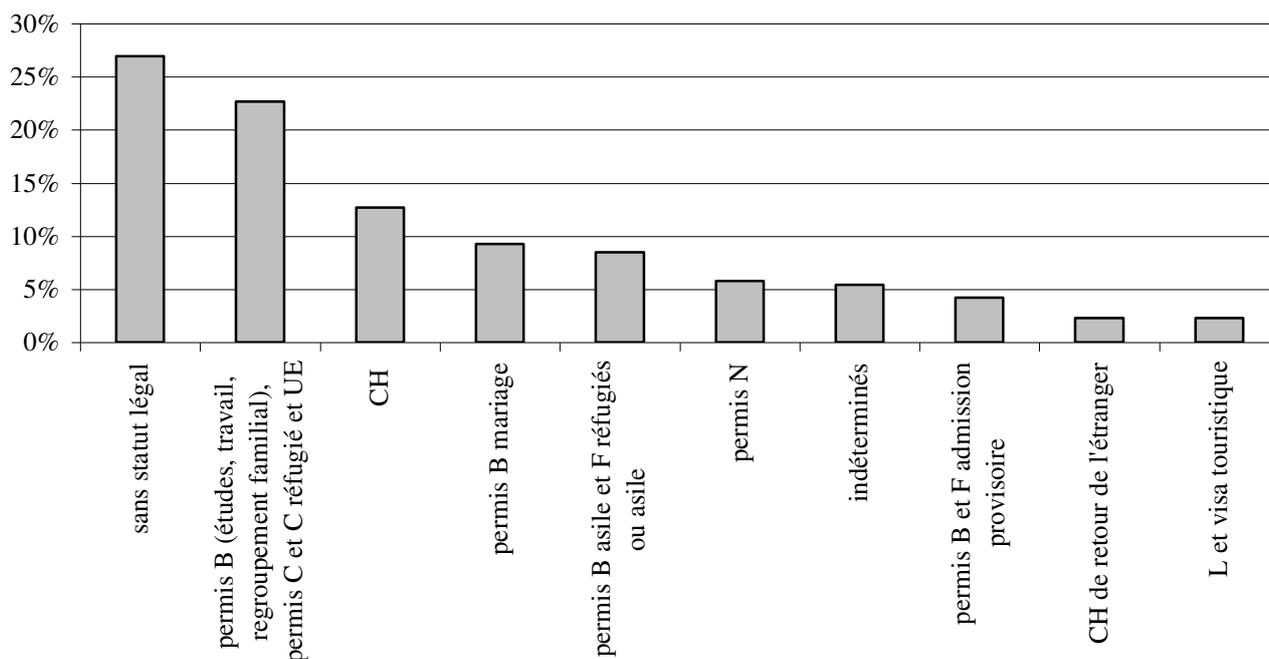


**Graphique 2** : Nombre de personnes venues consulter selon leur âge et leur genre

Il est intéressant de noter qu’il y aurait 539 personnes de l’entourage affectées et/ou concernées par les difficultés de nos consultants. Notons que pour 53 de nos consultants, nous n’avons pas d’informations sur le nombre exact de proches touchés. De ce fait, le nombre de personnes de l’entourage affectées, est fluctuant, voire probablement supérieur à celui indiqué.

Au fil des années et des consultations, nous observons une constante, à savoir qu’il y a un nombre plus important de femmes qui consultent. Si les femmes sont plus nombreuses à effectuer un travail psychothérapeutique, nous retrouvons une courbe relativement identique chez les deux sexes avec un point culminant de consultants qui ont entre 20 et plus de 40 ans. Il s’agit en effet d’une période de l’existence où beaucoup de facteurs déterminants se concentrent et s’entremêlent, tels que la vie active /professionnelle, la vie familiale, le couple etc.

### ***b) Statut légal***



**Graphique 3** : Distribution des consultants selon leur statut en Suisse

Nous retrouvons d'année en année des variations significatives qu'il est intéressant de relever. La présence toujours importante de personnes sans statut légal, bien qu'en 2005 il y ait une légère baisse de consultation en ce qui les concerne. Dans cette catégorie, le nombre de femmes reste largement majoritaire et elles sont le plus souvent seules à charge d'enfants, soit ici, soit restés au pays.

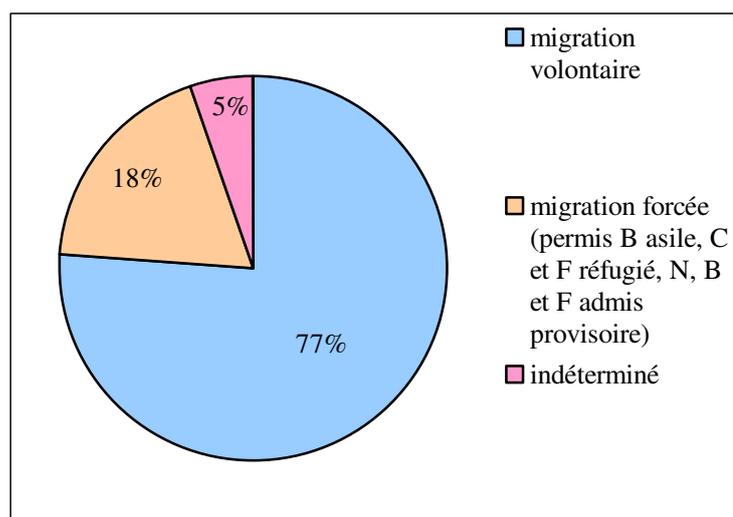
Le nombre de consultants ayant la nationalité Suisse reste aussi important malgré une légère diminution par rapport à l'an dernier. Ils sont Genevois, Confédérés, Suisses de retour de l'étranger, naturalisés suisses ou encore ayant obtenu la nationalité par mariage. Il y a également les personnes détentrices d'une double nationalité, majoritairement suisse doublée du passeport d'un autre pays européen.

Nous constatons qu'il y a une augmentation des personnes munies d'un permis B par mariage ainsi qu'un nombre important de réfugiés reconnus (permis B et F asile). Ceci est probablement lié au fait que *Plusiels* entretient une collaboration étroite avec BIRD (Bureau d'intégration des réfugiés pour demain) et le SRU (Service des réfugiés unis), qui transmettent notre adresse aux personnes concernées en cas de nécessité.

Le nombre de requérants d'asile est en légère augmentation alors que les NEM ont totalement disparus. Ceci nous laisse songeurs...

### c) Migration forcée

La migration forcée est composée de personnes issues de guerres internationales, de guerres civiles, de conflits internes, de persécutions politiques, idéologiques, religieuses, ethniques ou pour leur appartenance à un groupe social discriminé. Dans certains cas, elle est aussi constituée de personnes victimes de catastrophes naturelles (par exemple la famine pour l'Ethiopie et la Somalie au début des années 1990, de toute façon liée à des situations de conflits ou de post-conflits).(repris du rapport d'activité 2004).



**Graphique 4** : répartition des consultants selon leur type de migration

« En clinique ethnopsychologique, la différenciation entre migration forcée et volontaire, est essentielle car il s'agit là de deux approches distinctes. Le départ forcé implique le plus souvent

un non choix, un déracinement brutal, une rupture des liens de continuité du Soi individuel et collectif, des sentiments de menace et/ou souvent des traumatismes graves etc. avec bien des conséquences psychologiques et parfois physiques non négligeables. » (tiré du rapport d'activité 2003)

Nous constatons une baisse relative du nombre de consultants issus de la migration forcée. Le nombre de réfugiés statutaires a augmenté dans nos consultations (probablement grâce à l'existence du projet « Pistes ouvertes » financé par l'OSAR) tandis que nous n'avons pas reçu de personnes de la catégorie NEM (non entrée en matière) ou des déboutés de l'asile. Signalons également que le nombre de requérants d'asile a légèrement augmenté (de 4,3% à 5,7%).

En ce qui concerne la migration volontaire, nous avons inclus les Suisses (Suisses de retour de l'étranger, double nationaux etc.) dont une partie sont membres d'un couple binational et qui ne sont par conséquent pas des migrants. Cela explique la forte proportion de cette catégorie.

Le 5% restant provient de dossiers incomplets.

### I.3. Consultations

#### I.3.1. LANGUES DE CONSULTATION

Consultation en langue étrangère	48%	125
Consultation en français	39%	102
Consultation en langue étrangère avec traducteur	12%	31
Indéterminé*	1%	2
Total	100%	260

**Tableau 1** : Langues de consultation

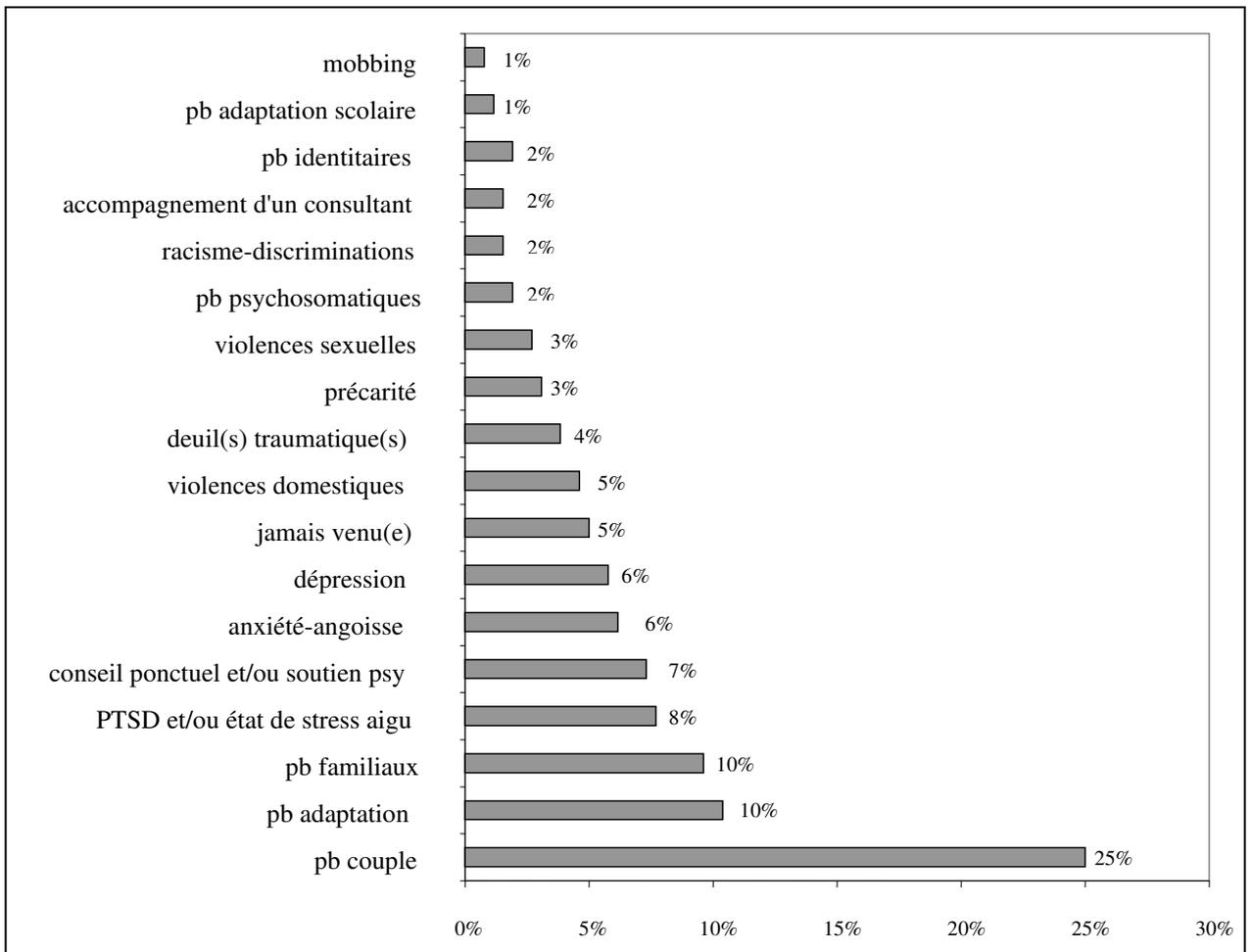
\*nous retrouvons dans cette catégorie, les consultations qui n'ont jamais eu lieu et pour lesquelles nous n'avions pas d'informations précises.

Notons que les consultations en français représentent le 39% de nos prises en charge, soit presque 4 consultations sur 10. Par ailleurs, un certain nombre de consultations dites en double langue, comme par exemple, le portugais et le français, sont en nette augmentation. A savoir que nous favorisons et encourageons le plus possible la personne à s'exprimer dans sa langue d'origine lorsqu'elle souhaite y avoir recours, alors même que la consultation se poursuit en français. Cela reste parfaitement compatible, voire même souhaitable parfois.

Les consultations avec traductions ont doublé par rapport à 2004. Il s'agit de l'albanais, du serbo croate, de l'arabe, du kurde, du turc, du farsi et du mandarin.

Dans la catégorie « consultation en langue étrangère », le castillan, l'anglais, le portugais et l'italien sont des langues largement utilisées lors des consultations (48%) et maîtrisées par l'un ou l'autre de nos collègues psychologues.

#### I.3.2. MOTIFS DE CONSULTATIONS



**Graphique 4:** Motifs invoqués par les consultants lors du premier appel

A l'exception des problèmes psychosomatiques, du PTSD (Syndrome de stress post-traumatique) ainsi que du syndrome de stress aigu qualifiés par nos soins en fonction du récit de la personne, toutes les autres catégories sont tirées de la mise en mots des consultants lors des premières consultations. Cette mise en mots, par exemple « je n'arrive pas à comprendre les gens d'ici qui sont tellement froids ! » associée à l'état de tristesse de la personne qui se sent seule, nous permet de catégoriser le motif de sa venue. Par regroupement, nous arrivons à situer un certain nombre de problèmes sous une même dénomination.

Ainsi sous le motif « problèmes de couple » qui a largement augmenté en 2005, nous retrouvons les problèmes de mésententes typiques des périodes difficiles qui peuvent être vécus par un couple (par exemple la naissance d'un enfant etc.) jusqu'à des problèmes graves de racisme ou de violences psychologiques ou physiques vécues au sein du couple. De même, la catégorie « problèmes familiaux » fait référence à une multitude de cas de figures, la plupart intrafamiliaux, qui vont de difficultés dans l'éducation des enfants jusqu'à de graves problèmes de dépendances ou de violences. Il va de soi qu'il n'existe pas d'échelle autre qu'arbitraire pour mesurer la souffrance que peut vivre un individu. Ce qui compte pour nous, c'est l'importance que celui-ci lui octroie au moment où il la partage avec nous. Il est également difficile de « mesurer » la représentation que la personne se fait de sa propre problématique. Par conséquent, c'est un travail entre « experts » -eux et nous- qui va se dérouler en essayant de décortiquer la situation objective et subjective afin d'aboutir, à travers une relecture du récit, à une voie vers la solution.

### I.3.3. REPARTITION DES HEURES

	2004	2005
Consultations cliniques	1505h30*	1612h00*
Activités psychosociales	932h30	1043h30
<b>Total</b>	<b>2438h00</b>	<b>2655h30</b>

**Tableau 2** : répartition des heures de travail

\*ne sont pas comprises les heures de consultations volontaires offertes par nos collègues psychiatres.

Par activités psychosociales, nous entendons les heures d'interventions à l'extérieur (réseaux, visites domiciliaires ou à la rencontre de partenaires professionnels sur des problèmes spécifiques etc.), les participations aux conférences, séminaires auxquels nous assistons ou que nous donnons nous-mêmes ainsi que leur préparation. Les supervisions, les réunions de l'équipe clinique, les intervisions, les supervisions entre collègues et le temps passé à notre recherche « Migration, blessure psychique et somatisation », sont également comprises dans ces heures.

## I.4. Autres activités liées à la clinique

### I.4.1. RECHERCHE

Notre recherche «MIGRATION, BLESSURE PSYCHIQUE ET SOMATISATION» arrive à son terme en 2006. Elle regroupe à travers une centaine de pages, une partie théorique et présente une douzaine de cas cliniques analysés en détail.

Nous sommes à la recherche de moyens financiers nous permettant de la publier pour la fin de cette année.

### I.4.2. SUPERVISIONS

Comme chaque année, nous nous retrouvons toutes les 5 à 6 semaines pour une 1h30 de supervision sous le regard professionnel et enrichissant de Mme Colette Simonet, superviseuse FSP qui nous accompagne dans notre travail clinique depuis 1998. Ces réunions sont obligatoires pour les psychologues et constituent un moment précieux pour discuter des situations qui, par leur complexité, suscitent le plus de questions. (repris du rapport d'activité 2004)

En 2005, nous avons décidé d'organiser les supervisions en fonction de thèmes choisis par l'équipe et en accord avec notre superviseuse. Nous avons ainsi abordé le thème de la violence intrafamiliale envers les enfants et nous poursuivrons avec la problématique du couple biculturel (voir graphique 4, page 15). Cette méthodologie sera évaluée en été 2006.

### I.4.3. REUNIONS D'EQUIPE

Les psychologues de l'équipe se réunissent une fois toutes les 6 semaines. Nous aimerions nous retrouver plus souvent, mais du fait de nos pourcentages de travail variés à *Pluriel* ainsi que de nos différentes activités en dehors de l'association, il nous est difficile de trouver des plages communes de libre. Les problèmes urgents trouvent une solution dans des entrevues individuelles avec le coordinateur clinique ainsi que dans des échanges fréquents entre thérapeutes.



## II. ANTENNE *PLURIELS* A MEYRIN

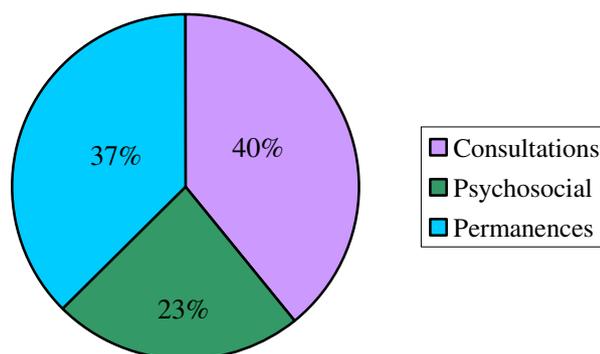
### II.1. Activités cliniques

La consultation de *Pluriels* à Meyrin fonctionne depuis 2003 au centre Gilbert où nous partageons un local avec l'office du chômage de la commune dans les locaux du CASS. Malgré « l'inadéquation » du lieu aux exigences de discrétion et de calme propres à notre profession, nous faisons en sorte que tant la permanence que les consultations se déroulent dans les meilleures conditions.

Dans ce lieu, nous mettons à la disposition des habitants de la commune, un espace d'écoute et de conseils psychologiques où nous recevons les personnes migrantes qui sollicitent nos services, mais également des professionnels qui travaillent avec ces dernières. Les horaires de consultations ont été fixés en accord avec la Mairie. Nous offrons deux demi-journées par semaine et parfois plus lorsque la situation l'exige. Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien logistique et financier de la commune (tiré du rapport d'activité 2004).

En 2005, nos 287 heures et demie de présence ont été réparties comme suit :

<b>Activités <i>Pluriels</i> Meyrin 2005</b>	
Consultations	112h30
Psychosocial	67h30
<b>Total Clinique</b>	<b>180h</b>
Permanences	107h30
<b>Total des heures</b>	<b>287h30</b>



**Graphique 6 :** Répartition des heures à Meyrin

Nous avons reçu 17 personnes en consultations dont 1 famille de 3 personnes et 1 couple biculturel pour un total de 112h30. Ces personnes étaient originaires de 11 pays différents : Bolivie, Bosnie, Brésil, Kosovo, Erythrée, Espagne, Mexique, Pérou, Portugal, Rwanda et Turquie (Kurdistan turc).

Les personnes reçues à Meyrin nous ont été envoyées en ordre de priorité par : le DIP (Département de l'instruction publique), les HUG (les Hôpitaux universitaires de Genève), le SPJ (le Service de protection de la jeunesse), le bouche-à-oreille suivis par les CASS, Camarada, l'ACOR (Association romande contre le racisme), le CSP (Centre social protestant), le centre LAVI, un médecin privé et l'OCE (Office cantonal de l'emploi).

Parmi les 10 hommes et les 7 femmes venus consulter, la majorité avait entre 31 et 40 ans, suivie de préadolescents et d'adolescents âgés de 11 à 20 ans. Dans 2 situations sur 13, nous avons eu recours à une traductrice tandis que pour les autres situations, le thérapeute parlait la langue du consultant ou inversement. 5 personnes sur 17 sont issues de la migration forcée (voir chapitre I.2.2.b. sur le statut légal page 12) et une seule personne n'avait pas de statut légal, ce qui contraste fortement avec nos constatations générales (idem). La majorité des personnes venues consulter à Meyrin, a fait appel à nous pour des problèmes de couple, suivie de très près par les problèmes d'adaptation et de violence. 2 personnes sont venues avec un PTSD (Syndrome de stress post-traumatique) possible ou avéré. 7 personnes sur 17 ont terminé leurs suivis avec une issue positive : amélioration ou solution satisfaisante trouvée, 2 personnes ont été adressées ailleurs tandis qu'une seule personne n'a pas donné de nouvelles.

## **II.2. Activités psychosociales**

### **II.2.1. RESEAU MEYRIN**

Nous participons à cette expérience originale et enrichissante depuis sa création en 1997. Le réseau est toujours animé avec enthousiasme, efficacité et bon sens par Mme Danièle Jeanrenaud-Dokic, l'inspectrice des écoles de Meyrin-Cointrin. Plus de 45 institutions, fondations ou associations y sont représentées. Le but premier est toujours d'actualité puisqu'il touche aux problématiques liées aux relations entre l'école, la commune, les différentes instances meyrinoises et les communautés vivant dans la commune. Nous assistons à ce réseau environ une fois par mois et participons parfois, à des réunions extraordinaires dans le cadre de situations précises qui demandent une intervention urgente et interdisciplinaire.

### **II.2.2. AUTRES**

Nous vous renvoyons au chapitre « Nos activités en 2005 » (page 24) où sont répertoriées les formations reçues et données ainsi que les supervisions que nous avons menées auprès de professionnels.

## **II.3. Permanences**

Deux psychologues de notre équipe se rendent deux fois par semaine dans nos locaux de Meyrin afin d'assurer une permanence de 3h30 à 4h. Pendant ces heures, ils prennent des rendez-vous et reçoivent des personnes pour des consultations individuelles, de couple, familiales ou des supervisions de professionnels. Ces heures de présence à Meyrin permettent également, lorsque la demande se fait sentir, de se déplacer dans des interventions auprès de différentes équipes ou éventuellement de faire connaître nos activités à ceux qui le désirent.

### **III. ACTIVITES PSYCHOSOCIALES**

#### **III.1. Les dix ans de *Pluriels***

##### **III.1.1. LE CONGRES DE L'ARIC A ALGER**

Invitée par le président de l'Association de recherche interculturelle, M. le professeur Lahlou (Université de Lyon, Lumières II) et par le gouvernement algérien, une partie de notre équipe s'est rendue à Alger en mai 2005. Pendant une semaine de colloque, plus d'une centaine de conférences ont eu lieu. Trois de nos membres ont présenté différents thèmes (voir le chapitre « Nos activités en 2005 ») et animé des ateliers. Cet événement a rassemblé des sommités dans la recherche et la pratique interculturelle.

##### **III.1.2. UN WEEK-END DE FÊTE A MEYRIN**

Préparée avec l'appui inestimable de Mme le maire de Meyrin, Monique Boget et du directeur du Forumeyrin, M. Menghini, nous avons pu accueillir plus de cent personnes, amies, amis, collaboratrices, collaborateurs, professionnels de différents horizons et sympathisants.

Après notre assemblée, la fête a commencé avec des musiciennes et musiciens ainsi que des divertissements qui ont rendu cette soirée mémorable ! Sans oublier le succulent souper aux milles saveurs, réalisé par l'atelier cuisine de l'association CEFAM (Centre de rencontre et de formation pour les femmes en exil habitant Meyrin).

##### **III.1.3. LE COLLOQUE ACRA DI (AGIR CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS)**

Partageant la préoccupation des Suissesses et des Suisses qui prennent conscience des dérives xénophobes, présentes aujourd'hui au niveau même des partis et autorités politiques, *Pluriels* a décidé de commémorer ses dix ans en s'associant avec un de nos plus vieux partenaire, l'ACOR-SOS Racisme. Comme beaucoup d'autres secteurs, qu'ils soient politiques, associatifs ou citoyens, nous sommes scandalisés par la tournure qu'ont pris les débats au niveau national, autour des propositions de l'extrême droite nationaliste suisse concernant la modification des lois de l'asile et des étrangers. Conscients du fait que nous vivons dans un pays qui compte 21% de résidents étrangers permanents et dans un canton qui dénombre 40% de non-Suisses, il nous a paru indispensable de nous associer au renforcement de la lutte citoyenne et éthique contre toute forme de discrimination.

Ce premier colloque romand (voir [www.acradi.ch](http://www.acradi.ch)) a réuni des professionnels de différents cantons romands pour aborder les discriminations institutionnelles et contractuelles qu'ils peuvent rencontrer dans leur pratique avec des migrants. Ces thèmes ont été largement débattus à travers des conférences et les cinq ateliers qui se sont déroulés pendant deux jours à la Maison des Associations à Genève. A cette occasion, il nous a paru nécessaire de complexifier la question du racisme et des discriminations et, à travers des regards croisés, donner la parole à des principaux concernés, et aux professionnels des secteurs juridique, social, et de la santé psychique et physique.

L'article ci-dessous, écrit par le rapporteur du colloque, M. Daniel Dind, retrace les points forts de ces deux jours et donne une bonne idée de l'amplitude et de la richesse des débats.

***Bref rappel des travaux du colloque***

*Malgré la difficulté de traiter sans pessimisme une question aussi grave que celle du non respect des droits humains, du racisme et des discriminations, nous pouvons convenir que nous sortons de ce colloque renforcés dans nos capacités d'agir ensemble, avec le sentiment que nous ne sommes pas seuls, que le collectif et la solidarité ne sont pas des vains mots...*

*Nous avons entendu des personnes de grande compétence ; elles ont su partager leur savoir et leur expérience avec une grande humanité : conférences de qualité ; ateliers très denses, traitant un large éventail de questions ; témoignages forts et poignants des personnes concernées ; participation active de l'ensemble des participants...*

*Bien connaître l'histoire de notre pays en matière des droits humains pour mieux comprendre ce qui ne va pas aujourd'hui et ce qu'il faut combattre et améliorer demain, telle était en gros la démarche du colloque. De ce point de vue, le rappel historique en ouverture de nos travaux fut d'une importance capitale, en particulier le rappel de la sombre période, avant et pendant la dernière guerre mondiale, au cours de laquelle la Suisse officielle afficha une politique répressive et de fermeture à l'égard des réfugiés juifs. Cependant, affirme-t-on, l'histoire, fort heureusement, ne se répète pas ! Mais à l'aune des durcissements observés aujourd'hui, on peut craindre le contraire ! Si l'histoire ne se répète pas... elle a pourtant une fâcheuse tendance à « bégayer » ! Avec l'inacceptable attitude des autorités suisses à l'égard des juifs, avant et pendant la dernière guerre mondiale, on peut dire que « l'on revient de loin... sans pour autant être beaucoup plus loin aujourd'hui » ! Nous reprenons à notre compte ici le rappel historique présenté par Marc Perrenoud dans la conférence introductive qui démontre que les dirigeants de notre pays ont de « la suite dans les idées » en matière de discrimination et de xénophobie : de Rothmund, chef de la police fédérale des étrangers avant-guerre, à Blocher, conseiller fédéral UDC actuel... en passant par le conseiller national des années septante Schwarzenbach, la continuité est évidente ! On observera en passant que les thèses xénophobes ont gangrené aujourd'hui jusqu'au plus hautes sphères du pouvoir ! Osons espérer que l'épisode Blocher se réduira à un simple bégayement !*

*Notre pays n'a donc pas de leçon à donner aux autres, il est en grand déficit en ce qui concerne les droits humains. Beaucoup de propos tenus au cours du colloque nous donnent à voir une Suisse brutale et déshumanisée. L'on peut déceler des politiques et des comportements empreints de discrimination et de racisme à tous les niveaux ; ces politiques pourrissent les esprits...il n'y a qu'à penser aux deux récentes lois, l'une sur l'asile (LAsi), l'autre sur les étrangers (LEtr), qui viennent d'être adoptées par le parlement fédéral. L'Etat lui-même montre le mauvais exemple : la Suisse ne respect même pas le droit international en ce qui concerne les non-discriminations. Le mal est grave !*

*Dans ce contexte de durcissement des politiques et de mondialisation de l'économie, il n'est pas aisé de constituer un front de résistance et d'action collective : de lutter sans relâche contre le « racisme ordinaire » allant des discriminations à l'embauche à la non reconnaissance de la formation et de la culture d'origine, de revendiquer l'accès égal à la formation professionnelle et continue, de lutter pour le droit à la différence dans le respect de l'égalité, de débusquer les hypocrisies et les subtilités contenues dans le droit jouant habilement entre « discrimination et distinction », de dénoncer sans cesse les complicités, les*

*attitudes d'adhésion aux discours discriminatoires du moment, tant au sein des institutions qu'au niveaux de certains groupes de professionnels trop vite enclins à adopter une attitude irrespectueuse à l'égard des requérants d'asile et des immigrés.*

*Mais comme tient à le préciser Albert Rodrick, les racines du mal sont très profondes ; nous contribuons toutes et tous, d'une façon ou d'une autre à une telle situation ; ne pas être raciste, ne pas être xénophobe, c'est un combat de tous les jours, y compris contre nous-mêmes !*

### **Comment poursuivre ?**

*Le colloque était destiné à un large éventail de participants : des personnes concernées, trop souvent victimes de racisme et de discriminations, des professionnels de la fonction publique, de la santé, du social et de l'éducation ainsi qu'à des responsables d'institutions. Mais il faut admettre que ces dernières catégories, en particulier les travailleurs sociaux « ont brillé par leur absence » !... comme si les problématiques traitées ne les concernaient pas, alors qu'ils se trouvent souvent en première ligne et qu'ils sont souvent impliqués dans des situations difficiles, voire conflictuels avec des personnes concernées.*

*Mais malgré le climat d'impuissance ou de pessimisme qui a pu prévaloir dans certains ateliers, la grande majorité des participants, à l'invite des intervenants à la table-ronde, ont formulé le souhait que des suites soient données au colloque. Quelques idées, souhaits et propositions, en vrac :*

- *Réunir les forces et agir collectivement. Tel est le but que veut poursuivre l'association ACRADI – agir contre le racisme et les discriminations, structure mise sur pied à l'initiative de SOS-Racisme/ACOR et de Pluriels afin de permettre la tenue du colloque, comme l'explique Franca Ongarelli Loup. ACRADI sera à l'avenir ce que les participants veulent bien en faire, en particulier, en collaboration avec d'autres forces, si elles existent, dans les directions suivantes :*
- *Confronter les expériences et les savoirs professionnels à partir de réponses à donner, ou données, à des souffrances individuelles ;*
- *Décloisonner les activités et sortir des lieux institutionnels afin de partager ensemble questionnement et expériences ;*
- *Dépasser ensemble les impuissances et les doutes de chacun-e, car, comme le précise A. Rodrick, dans l'aide à l'autre, la détresse de l'aidant est souvent immense à cause des limites de compétence professionnelle et individuelle et, faut-il rajouter, des contraintes institutionnelles. Les travailleurs sociaux, dans le sens large du terme, sont véritablement « en danger de santé morale » rajouter un participant !*
- *Favoriser la mise sur pied et activer des réseaux d'entraide et de partage et, surtout, des « espaces de parole » en ce qui concerne les personnes concernées, car, comme l'affirme Cyrille Vauclair, les professionnels sont certes importants, mais rien ne se fera sans la parole des victimes. Il faut soutenir celles et ceux qui osent parler. En Suisse, on a peur de parler et d'entendre. Il faut cesser de se voiler la face et ne plus se réfugier dans la peur !*
- *Dans les domaines du racisme et des discriminations, le droit est important, et il s'agit de constamment agir sur ce terrain : veiller à l'application stricte des lois existantes, les faire modifier si nécessaire, en faire adopter de nouvelles ; donner des outils juridiques aux personnes concernées et aux professionnels...*

- *Développer des actions de sensibilisation, d'information et de formation auprès du public, en sachant mieux utiliser les médias. La confection en Suisse allemande d'un DVD relatant la scandaleuse question des NEM (non entrée en matière, dans le domaine de l'asile) est citée en exemple.*
- *Actions d'information et de formation surtout et tout d'abord au sein des administrations communales et cantonales, afin qu'elles modifient ou améliorent leurs prestations et leurs attitudes à l'égard des personnes concernées. Telles sont en particulier les missions des « bureaux d'intégration » et des délégués à l'intégration, comme l'explique Robert Cuénod. A Genève, par exemple, des modules de formation sont proposés aux fonctionnaires et des groupes de travail interdépartementaux sont mis sur pied. Enfin, une semaine d'action contre le racisme et les discriminations est organisée en mars 2006 par le bureau de l'intégration en collaboration avec les associations concernées.*
- *S'engager dans des actions de résistance, agir collectivement – seule façon de dépasser nos impuissances et solitudes respectives – contre des mesures, des décisions, des lois inacceptables d'un point de vue des droits humains, dans ce sens :*
- *S'engager dans la campagne référendaire qui va démarrer dès le début 2006 pour s'opposer aux deux lois qui vont être définitivement adoptées en décembre par le parlement fédéral, la LAsi, loi sur l'asile et la LEtr, la loi sur les étrangers, toutes deux, lois favorisant des zones de non-droit, toutes deux empreintes de xénophobie et véritables machines à fabriquer des Sans-papiers. Faire campagne ensuite contre ces deux lois qui passeront en votation populaire, quand bien même il est certain que nous perdrons... mais comme le dit A. Rodrick, nous nous trouvons continuellement à un carrefour entre l'honneur et la dignité. Nous n'avons pas le choix, nous devons lutter, même en sachant que nous perdrons telle ou telle bataille.*
- *Par la suite, car nous ne pouvons pas tout faire en même temps, envisager d'investir de nouveau le terrain législatif afin de prévoir un nouvel article constitutionnel en faveur de l'égalité et de la non discrimination pour toutes et tous... bref, viser à la mise sur pied d'un dispositif en vue d'anticiper, d'agir « en amont »...*

*Les participants à l'assemblée plénière, suite à plusieurs interventions convergentes, se sont donnés rendez-vous à la séance fixée dans le cadre d'ACRADI, le 16 janvier 2006, à Lausanne.*

*Genève, le 5 décembre 2006*

## **III.2. Nos activités en 2005**

### **III.2.1. CONFERENCES ET SUPERVISIONS DONNEES**

- Le SSI (Service social international) et le CSP (Centre social protestant) ont demandé au BIE (Bureau d'intégration des étrangers) ainsi qu'à *Plusiels*, de participer à

l'organisation et à l'animation de la **soirée d'information sur les couples biculturels** avec une présentation de notre association.

- cours donné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'école du Bon Secours, section ambulanciers, sur le thème : « Mise en place d'une cellule de « **débriefing** » **psychologique** en situation d'exception ».
- participation à une demi-journée de réflexion-formation pour les enseignants des classes d'accueil, des STAC (structure d'accueil à l'école primaire) et du cycle d'orientation.
- plusieurs interventions autour d'une famille à Meyrin et réunions de réseau de professionnels autour de cette même famille à l'Hôpital cantonal et à Meyrin.
- conférence-atelier sur la question du **choc culturel** et de **l'intégration des étrangers** à Genève organisée par le Forum de discussion des communautés étrangères de Genève sur l'intégration.
- réunions avec une haut-fonctionnaire de liaison entre l'Office Fédéral des Migrations et l'Office Fédéral de la Santé Publique, autour d'une possibilité de financement des prises en charge thérapeutiques pour les personnes **victimes de violence organisée**. Nous avons discuté de notre participation au réseau suisse des professionnels travaillant dans ce domaine. Il a été question également de l'action ethnopsychologique dans le cadre de la prévention, en particulier auprès des groupes sociaux vulnérables (par exemple femmes et enfants sans statuts légaux).
- cours donné dans le cadre du cycle d'approfondissement à **l'intervention d'urgence et à l'aide aux personnes victimes**, organisé par la Direction des soins infirmiers des Hôpitaux universitaires de Genève.
- « Les enjeux de la **famille biculturelle** à Genève : entre Heidi et le tam-tam », conférence atelier donnée par un de nos collègues à la maison de quartier des Eaux-Vives.
- **congrès ARIC** (Association de recherche interculturelle) à Alger où trois de nos membres sont intervenus sur différents thèmes : le métissage et les identités multiples, la transmission du savoir, les jeunes de 2<sup>ème</sup> génération et l'avenir du couple biculturel, à la lumière du climat politique, à l'égard des étrangers en Europe et en Suisse, d'un point de vue juridique et psychologique.
- participation aux dix ans de l'association **Primo Levi** à Paris, par une conférence sur la prise en charge des victimes de guerre.

- deux de nos collègues ont participé aux deux premiers **Bistro'psy** à Carouge en août sur le thème « Du choc culturel à l'intégration » et en novembre sur « Ecoles et familles migrantes ».
- un de nos collègues a donné une conférence lors d'un congrès organisé à Lyon pour les 25 ans de l'**IFATC** (Institut de Formation et d'Application des Thérapies de la Communication).
- colloque **ACRADI** (Agir contre le racisme et les discriminations) de 2 jours organisé par *Plusiels* et l'Association romande contre le racisme où plusieurs membres ont animé des ateliers.

### III.2.2. FORMATIONS REÇUES

- **Formation continue en thérapie de couple et de famille** : une de nos collègues a entrepris cette formation de trois ans en novembre 2003 afin d'obtenir un diplôme de thérapeute. Elle est organisée par la Faculté de Médecine de l'Université de Genève et se déroule au Centre de consultation Couple et Famille des HUG.
- **Formation continue en thérapie cognitivo-comportementale** : une nouvelle session, à laquelle participe une de nos collègues, a débuté en octobre 2005 et se termine en 2008. Cette formation aboutit au titre de thérapeute. Elle est proposée par la Faculté de Médecine de l'Université de Genève. Elle se déroule sur le domaine de Belle-Idée.
- Journée organisée par Juris Conseils sur les aspects juridiques concernant la **maltraitance**.
- Colloque dispensé par les Hôpitaux universitaires de Genève sur **la santé mentale et les conflits armés**.
- participation à un colloque international sur les pratiques professionnelles et les transformations sociales en Europe organisé à Lyon.
- Nous avons également assisté à beaucoup d'autres conférences dans le cadre des colloques de l'ARIC et du centre Primo Levi (cf. ci-dessus).

### III.2.3. AUTRES ACTIVITES EN 2005

- article d'un de nos membres dans une revue suisse-alsacienne en langue espagnole « Mundo latino » sur le thème de la **langue maternelle** comme véhicule de transmission culturelle chez des enfants scolarisés en Suisse.

- le DASS (Département de l'action sociale et de santé) et l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) ont organisé une rencontre entre plusieurs institutions dont *Plusiels* au Bon Secours autour de la question de la **santé des réfugiés statutaires**.
- participation à des réunions organisées par le DASS et l'OSAR concernant les associations subventionnées et le travail avec les personnes en possession d'un permis B et F (humanitaire) **admission provisoire**.
- un de nos membres a été invité par la direction de l'Office fédéral des migrations pour faire partie d'un groupe d'experts afin de réfléchir autour de la question des **mesures d'intégration** à prendre pour les personnes admises provisoirement en Suisse (environ 24'500 personnes). A cette occasion, il a été retenu en tant que responsable de projets pour envisager les mises en œuvre possibles d'une telle démarche.
- stand *Plusiels* lors de la **fête des associations meyrinoises** organisée par la Mairie dans le cadre de l'accueil dans la commune aux nouveaux résidents et naturalisés.
- stand *Plusiels* au Forumeyrin dans le cadre de : « **Celle et ceux qui font Meyrin** »
- rencontre avec Camarada dans le contexte de nos préoccupations communes autour des **femmes sans statut légal**.
- rencontre avec un juge du tribunal des Prud'hommes pour réfléchir autour de la question du **mobbing** (harcèlement psychologique et moral sur le lieu de travail).
- réunions avec des membres du SIT pour discuter de la possibilité d'une action plus large destinée aux travailleurs autour de la question du **mobbing**.
- l'OSAR (Organisation Suisse d'aide aux réfugiés) a convoqué les responsables de projets à Berne afin de discuter des difficultés rencontrées en Suisse par les **réfugiés** et des programmes financés dans ce but.
- interview à **Radio Cité** dans le cadre des dix ans de *Plusiels*.
- **plateforme santé-intégration** sous le parrainage du BIE (Bureau de l'intégration des étrangers) : participation à plusieurs réunions tout au long de l'année.
- rencontre avec une fonctionnaire responsable de l'Office d'orientation et de formation professionnelle de Genève afin de chercher des pistes de collaboration dans le cadre de possibles interventions préventives auprès des **jeunes migrants**.

- participation à un stand organisé par la commune de Carouge dans le cadre de la **fête de l'intégration**.
- rencontre avec le directeur de **Caritas-Genève** autour de notre collaboration avec cette institution.
- rencontre avec l'Office juridique-asile de Caritas-Genève et du CSP autour de quelques personnes suivies à *Plusiels*.
- rencontre avec des membres de **l'association des Mexicains** de Genève dans le but de créer des bases de collaboration entre nos deux associations.
- invitation à assister à l'inauguration de **l'association P.A.S.** ayant pour but de diffuser à la population latino-américaine vivant à Genève, les informations sur les structures sociales qui existent dans la ville.
- nous avons également fait acte de présence lors du week-end organisé par le **Collectif de Travailleurs sans statut légal** pour le respect de leurs droits.
- participation de deux de nos membres à la mise en place du **comité référendaire** contre les modifications des lois sur l'asile et les étrangers du 16 décembre 2005.
- participation aux **Etats Généraux de la migration** à Berne.
- différents contacts avec le **CEFAM** (Centre femmes à Meyrin).
- présentation de *Plusiels* à l'IES (Institut d'études sociales).
- présentation de *Plusiels* lors de la campagne contre la violence organisée par **l'association des femmes philippines**.
- Présentation de *Plusiels* lors des Journées internationales de Madrid, sur « **la Migration et la santé mentale** ».
- Un **film** a été réalisé par la Télévision suisse italienne au sujet de la publication du livre de notre collègue, Marie-Andrée Ciprut : *Outre mère*. Le tournage a eu lieu en partie à *Plusiels*.

### **III.3. Réseaux**

La question des réseaux et de la collaboration interdisciplinaire vise trois objectifs :

- a) coordonner les efforts de tous les professionnels dans une même direction,
- b) se donner mutuellement des réponses autour de situations particulières,
- c) sensibiliser le plus largement possible, les différents professionnels qui travaillent avec des migrants.

Depuis notre création, nous participons ou avons nous-mêmes contribué à mettre sur pied ce genre de travail, que ce soit dans le domaine de la santé, des écoles, du social etc.

#### **III.3.1. RESEAU MEYRIN**

Nous vous renvoyons au chapitre II.2.1. en page 20

#### **III.3.2. BIRD (BUREAU D'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS POUR DEMAIN)**

Rappelons que BIRD est né de la collaboration sur le terrain, entre des assistants sociaux de Caritas-Genève (secteur réfugiés) et un psychologue de *Pluriels*. Ce projet a rapidement obtenu l'appui financier de la Confédération, via l'Office suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

Il est un exemple typique de la mise en pratique d'une part, de ce que peut être la défense active des droits humains à partir de notre métier et mandat. Il est d'autre part, une concrétisation du travail interdisciplinaire et l'aboutissement de la conception de recherche-action, ayant des conséquences concrètes sur la reconstruction de la vie de nombreuses personnes réfugiées à Genève.

Pour de plus amples informations nous vous renvoyons au rapport d'activité 2005 de BIRD et sur le site internet de l'association : [www.bird-ge.ch](http://www.bird-ge.ch)

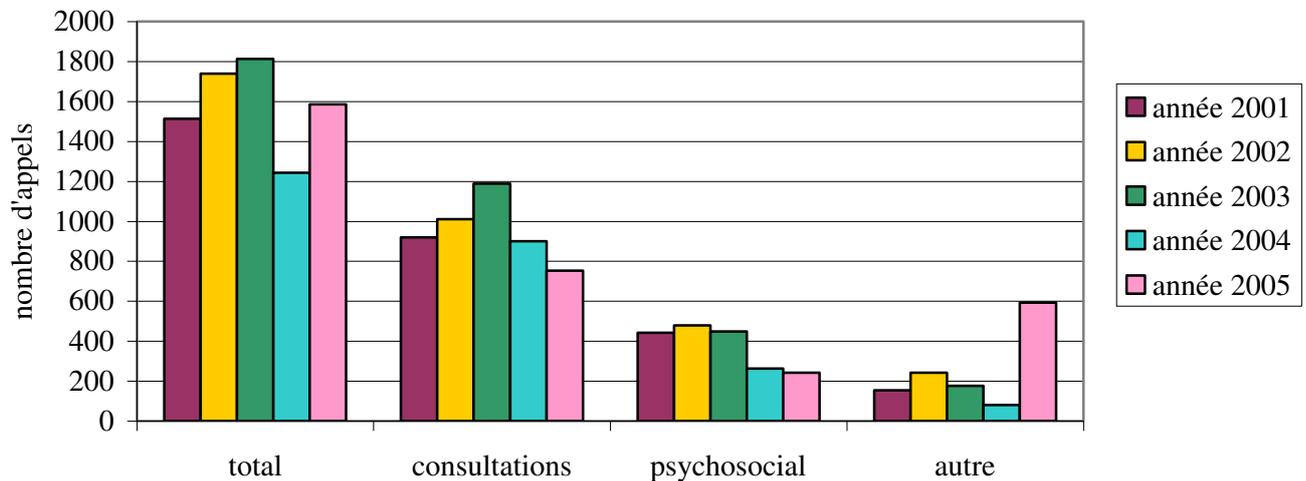
#### **III.3.3. PRIX FEMMES EXILÉES 2005**

*Pluriels*, représentée par un membre de son équipe, fait partie du jury de ce prix décerné pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive et participe à la préparation de la brochure, illustrée par un autre membre de l'équipe qui, lui est artiste peintre. (repris du rapport d'activité 2004).

## **IV. PERMANENCES**

Jusqu'au 31 décembre 2003, tous les psychologues de *Pluriels* assuraient des permanences (accueil et téléphone) au moins une fois par semaine. Elles étaient réparties sur les cinq jours de la semaine à raison de deux fois 2 heures par jour. A notre grand regret et en raison des difficultés financières liées aux problèmes budgétaires du canton de Genève en 2003 ainsi qu'à

une forte augmentation des consultations cette année-là, nous avons dû procéder à des restrictions. Ainsi, chacun de nous a dû diminuer son taux d'occupation ; de même le nombre de permanences est passé de 4h à 2h par jour (nous sommes par conséquent passés de 20h de permanences par semaine à 10h). A partir de mai 2004, une fois la situation rééquilibrée, nous avons augmenté les permanences à 12h30 par semaine (soit d'une demi-heure chaque jour).



**Graphique 7 :** Statistiques téléphoniques 2001-2005

La permanence est un moment privilégié puisqu'elle représente notre principal contact avec l'extérieur, les consultants d'une part et les professionnels de l'autre. C'est le temps des prises de rendez-vous, de renseignements donnés sur nos activités, mais également de l'aiguillage vers les services compétents, des conseils aux professionnels pour des problèmes ponctuels là où nous sommes compétents etc.

	consultation	psychosocial	divers	total
année 2001	919	442	153	1514
année 2002	1011	478	241	1739
année 2003	1188	449	176	1813
année 2004	900	262	80	1242
année 2005	752	242	592	1586

**Tableau 5 :** évolution moyenne annuelle des appels au cours des cinq dernières années.

## **L'EQUIPE CLINIQUE au 31.12.2005**

\*\*\*\*\*

Alfredo CAMELO, coordinateur psychosocial, psychologue, thérapeute d'urgence et d'aide aux victimes FSP

Ricardo CARONNI, coordinateur clinique, psychologue, spécialiste en psychothérapie FSP

Sarah AIT GHEZALA-ROSSIER, psychologue diplômée FSP

Nilima CHANGKAKOTI, docteur en sciences de l'Education, psychologue FSP

Martine LEUCHTER, psychologue, thérapeute d'urgence et d'aide aux victimes FSP

Antoinette LIECHTI MACCARONE, psychologue diplômée,  
spécialiste en psychothérapie FSP

Alain CHARPIOT, médecin généraliste FMH

Xanthoula DALAKAKI, psychiatre FMH

## **MEMBRES DU COMITE**

\*\*\*\*\*

Bertrand COTTET, anthropologue, photographe, président de l'association *Pluriels*

Maryelle BUDRY, psychologue FSP

Claudio BOLZMAN, docteur en sociologie, maître de recherche à l'Unige et à l'IES-HES

Alfredo CAMELO, psychologue FSP

Ricardo CARONNI, psychologue-psychothérapeute FSP

Marie-Andrée CIPRUT, ex-responsable clinique, psychologue FSP

Jeannine de HALLER, députée, conseillère administrative à Carouge, psychologue FSP

Franca ONGARELLI LOUP, travailleuse sociale

\*\*\*\*\*

## V. BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

### Actif

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
<u>Actif circulant</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>Liquidités</u>		
Caisse	285,40	340,25
Banque, BCGe	39 643,15	39 421,45
Banque, BCGe, comptes bloqués loyer	6 700,10	6 682,55
Postfinance	34 752,75	27 180,43
	<u>81 381,40</u>	<u>73 624,68</u>
<u>Autres actifs circulants</u>		
Frais à récupérer	6 032,10	7 681,73
<b>Total de l'Actif circulant</b>	<u>87 413,50</u>	<u>81 306,41</u>
<u>Immobilisations</u>		
Mobilier	-	-
<b>Total de l'immobilisations</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Total de l'Actif</b>	<u>87 413,50</u>	<u>81 306,41</u>

### Passif

<u>Fonds étrangers</u>		
<u>Dettes à court terme</u>		
Frais dus au 31 décembre	17 630,89	33 700,66
<u>Provisions</u>		
Subvention non utilisée Loterie Romande	-	11 177,86
<b>Total des Fonds étrangers</b>	<u>17 630,89</u>	<u>44 878,52</u>
<u>Fortune (découvert)</u>		
Report d'excédents des exercices précédents	36 427,89	(29 176,93)
Excédent de recettes ( dépenses ) de l'exercice	33 354,72	65 604,82
<b>Total de la Fortune (Découvert)</b>	<u>69 782,61</u>	<u>36 427,89</u>
<b>Total du Passif</b>	<u>87 413,50</u>	<u>81 306,41</u>

## VI. COMPTES DE RECETTES ET DEPENSES 2005

	<u>Recettes</u>	
	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	CHF	CHF
Subvention fonctionnement DASS	220 000,00	220 000,00
Subvention extraordinaire DASS	-	10 000,00
Subvention ville de Genève	15 000,00	15 000,00
Subvention extraordinaire ville de Genève	-	7 500,00
Subvention Commune de Meyrin	29 000,00	24 000,00
Subvention OSAR	9 200,00	-
Honoraires versés par consultants	21 252,00	15 137,00
Cotisations des membres	2 690,00	2 160,00
Dons et autres attributions	1 808,00	5 860,00
Produits financiers et divers	133,31	880,00
<b>Total des Recettes</b>	<b>299 083,31</b>	<b>300 537,00</b>

	<u>Dépenses</u>	
Salaires bruts y compris interprètes	187 734,60	188 011,05
AVS et chômage	15 544,57	16 070,44
Prévoyance professionnelle	11 535,95	7 813,40
Autres frais de personnel	507,00	-
Assurances	3 849,87	3 256,08
Frais récupérés	-	-
<b>Total frais de personnel nets</b>	<b>219 171,99</b>	<b>215 150,97</b>
Loyers et charges	31 551,63	31 113,26
Frais de télécommunications	2 921,95	4 599,30
Affranchissements	914,60	406,35
Frais financiers	133,70	164,04
Imprimés, photocopies	1 467,60	1 457,00
Frais de bureau et fournitures	1 517,60	2 902,10
Frais d'informatique	7 495,00	3 520,90
Manifestations, réceptions, comités	4 415,70	764,90
Frais de supervision	1 500,00	2 300,00
Frais divers Meyrin	561,00	650,55
Frais de formation et de congrès	4 161,10	2 850,10
Frais divers et imprévus	1 094,58	1 334,80
<b>Total des dépenses</b>	<b>276 906,45</b>	<b>267 214,27</b>

	<u>Résultat</u>	
<b>Excédent de recettes (dépendances)</b>	<b>22 176,86</b>	<b>33 322,73</b>
à ajouter utilisation subvention loterie romande	11 177,86	32 282,09
<b>Excédent net de l'exercice</b>	<b>33 354,72</b>	<b>65 604,82</b>